## DISCOURS SUR L'ETAT DE LA NATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, PRESIDENT DU CONSEIL DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE, DEVANT L'ASSEMBLEE NATIONALE

C'est avec une profonde fierté et un sens aigu des responsabilités que je me tiens aujourd'hui devant vous à cette tribune. Par la confiance de la majorité parlementaire, j'ai l'honneur d'assumer les fonctions de Président du Conseil, pour conduire, avec vous, l'action publique dans une nouvelle étape de l'histoire de notre pays.

Nous construisons aujourd'hui ensemble une République nouvelle. Une République d'équilibre, une République d'avenir. Cette République est celle que nous avons voulu en adoptant une réforme constitutionnelle d'envergure, qui fait de notre pays une démocratie parlementaire moderne.

Je voudrais partager avec vous une vision pour le Togo de demain, évoquer les implications de ce nouveau régime parlementaire et définir le cadre d'action du nouveau Gouvernement. Pour cela, je veux aborder 5 sujets.

Le premier c'est que, en renforçant la démocratie parlementaire, nous entrons dans une nouvelle ère politique et institutionnelle. L'adoption de la V<sup>e</sup> République marque un tournant historique pour notre pays.

La République Togolaise entre dans une nouvelle ère institutionnelle : celle d'un régime parlementaire moderne, apaisé et équilibré. Cette évolution, voulue et adoptée par le Parlement, incarne notre ambition collective de renforcer la démocratie, d'approfondir l'État de droit, et d'ancrer toujours davantage nos institutions dans la volonté du peuple togolais.

Ce changement consacre un principe simple : c'est désormais ici, dans cette Assemblée, que se détermine la politique de la Nation. Et c'est ensemble, parlementaires et exécutif, que nous porterons la voix et les priorités de notre peuple.

Je tiens à ce propos à saluer l'esprit de responsabilité et de consensus qui a prévalu lors de cette réforme. Elle s'est faite sans rupture, sans fracas, avec pour seule boussole l'intérêt supérieur de la Nation. Elle a été rendue possible par une culture du dialogue que nous avons su cultiver depuis des années, dans un contexte régional qui trop souvent pousse à la division.

J'insiste aussi sur le fait que ce nouveau régime parlementaire que nous avons institué n'est pas une réforme technique. C'est une révolution de l'esprit public. Et ce n'est pas un changement abstrait. C'est une transformation de notre démocratie qui va avoir des conséquences concrètes pour nos concitoyens.

Avec la V<sup>e</sup> République, nous avons fait le choix d'un régime parlementaire moderne, efficace et représentatif. C'est un changement dans la manière dont nous concevons l'exercice du pouvoir : plus proche, plus équitable, plus redevable.

Il consacre une avancée majeure pour la décentralisation. Le Sénat, désormais en place, porte la voix des territoires dans les décisions nationales. Les conseils régionaux, qui ont été élus pour la première fois, incarnent la volonté des citoyens dans leur diversité. C'est le socle d'un État plus proche, qui reconnaît la pluralité des réalités locales et valorise les initiatives issues du terrain.

Ce changement d'échelle impose aussi un nouveau regard sur les inégalités. Les disparités d'accès aux services de base, aux infrastructures, aux opportunités ne sont plus acceptables. La République que nous construisons doit garantir l'égalité des chances, quelle que soit la région, quel que soit le milieu. Notre gouvernance devra aller vers ceux qui sont éloignés du centre, non l'inverse.

Cette nouvelle ère est donc une victoire pour la démocratie togolaise, mais c'est surtout un appel à l'action. Et c'est mon deuxième point.

Une République parlementaire c'est un appel à l'action collective, avec de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités pour chacun d'entre nous.

## **Honorables Parlementaires,**

En tant que Président du Conseil, je mesure pleinement les exigences de ce nouveau rôle. J'ai reçu du Parlement la mission de conduire la politique de la Nation.

Cela exige de la méthode, de la clarté, et du courage. Mais cette responsabilité est également la vôtre. Car désormais, davantage de décisions majeures se prennent ici. La majorité parlementaire porte avec moi la responsabilité de l'action. L'opposition a celle de la vigilance et de la proposition. Tous, nous sommes les artisans du pacte démocratique qui doit nous unir dans la conduite du changement.

Nous ne devons pas nous méprendre sur le sens de la réforme que nous venons d'adopter. Elle ne consiste pas seulement à redistribuer les fonctions entre institutions. Elle implique un véritable et profond changement de culture politique : avec plus de débat, plus de redevabilité, plus de transparence, plus de proximité avec les citoyens.

Dans cette nouvelle République, chaque parlementaire est plus que jamais comptable devant le peuple. Chaque territoire doit se reconnaître dans les politiques publiques. Chaque citoyen doit sentir que sa voix compte et que son sort est pris en compte.

Dans une République parlementaire, aucune transformation durable ne peut reposer sur un seul homme, ou sur un seul pouvoir. C'est une dynamique partagée, un contrat de confiance entre l'exécutif et les élus du peuple.

C'est pourquoi le rôle du Parlement change. Il ne se limite plus à voter les lois et à contrôler l'action du Gouvernement. Il devient une instance de décision stratégique, un espace de convergence des idées, un moteur d'impulsion démocratique. C'est dans cette enceinte que se forgera, se débattra, et s'affirmera l'intérêt général.

À vous, parlementaires, revient la responsabilité historique de faire vivre cette démocratie parlementaire. À vous revient le devoir de vigilance, de construction et d'écoute. Nous avons besoin d'un Parlement actif, respecté, respectueux. Un Parlement capable de contrôler, de proposer, mais aussi d'accompagner.

J'en arrive à mon troisième point.

Trois priorités doivent guider notre action : protéger, rassembler, transformer.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Président du Sénat

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Fidèle à l'esprit de la réforme, l'action de mon Gouvernement s'organisera autour de trois axes majeurs :

- la protection des Togolais, la souveraineté du Togo et son rayonnement diplomatique : *c'est la responsabilité de protéger* ;
- la consolidation républicaine, la cohésion nationale et la décentralisation : *c'est la volonté de rassembler* ; et
- le développement économique et social : c'est l'ambition de transformer.

Alors que nous arrivons au terme de la Feuille de route gouvernementale 2025, ces trois axes s'inscrivent dans la continuité de notre action, mais aussi dans une ambition renouvelée : faire de la V<sup>e</sup> République la république des résultats.

Je commence par la sécurité, la stabilité et le rayonnement de notre pays. Notre première priorité sera de *protéger*. Protéger le pays, protéger les citoyens, protéger l'État, protéger la stabilité et l'équilibre de la sous-région.

Dans un monde marqué par l'instabilité, par les menaces sécuritaires, par les chocs climatiques ou économiques, la mission première d'un gouvernement responsable est de garantir la sécurité, la stabilité et la résilience.

Sécurité des citoyens, stabilité des institutions et paix sociale : tout commence là. Notre engagement restera total pour défendre l'intégrité du territoire, protéger les populations, et renforcer la résilience des communautés.

La montée des périls régionaux, notamment au nord du pays, nous oblige à poursuivre et intensifier notre stratégie globale de sécurité, fondée sur la prévention, la diplomatie et le respect des droits.

Cette stratégie combine sécurité de proximité, résilience communautaire, et développement intégré. Cela signifie renforcer nos capacités de défense, protéger les populations vulnérables, étendre les filets sociaux, garantir l'accès aux soins, à l'eau, à l'énergie et à l'éducation.

La République togolaise doit être un rempart contre la précarité, l'injustice et la violence, où qu'elles se manifestent.

Le Togo poursuivra sa diplomatie de stabilité et d'influence. Cette diplomatie active est un levier de rayonnement, mais aussi de protection de nos intérêts. Dans le nouveau monde qui émerge, la souveraineté de notre pays se renforce aussi par l'interdépendance choisie, par la capacité à parler d'une voix africaine forte sur les grands enjeux globaux.

La voix du Togo portera pour la paix, l'intégration régionale, le panafricanisme moderne, et les partenariats stratégiques, en lien avec la diaspora et les acteurs économiques.

Notre pays joue déjà un rôle reconnu de médiateur sur le continent africain, de partenaire fiable pour la paix, de voix constructive pour l'intégration régionale et dans les enceintes multilatérales.

Avec le soutien du parlement, le Gouvernement va maintenir le Togo dans cette posture choisie de stabilité, de dialogue et de coopération.

Nous poursuivrons notre engagement : pour la stabilité régionale, pour le dialogue entre les États africains, pour la mobilisation des diasporas et pour la construction d'un panafricanisme moderne et ouvert.

Cette ambition internationale n'est pas déconnectée de notre projet national : elle vient soutenir nos objectifs de développement et valoriser notre jeunesse et notre diaspora.

Nous ancrerons notre diplomatie économique dans cette ambition. Il s'agit de soutenir des investissements responsables, diversifier nos partenariats, et faire du Togo un acteur de confiance, notamment dans les secteurs de la sécurité, du numérique, de la transition énergétique et de la logistique continentale.

Ensuite, pour protéger la Nation, il faut qu'elle soit unie. La deuxième priorité sera donc de rassembler. Le deuxième axe est donc politique. La République parlementaire que nous avons fondée doit être une République d'équité. Et pour cela elle doit s'enraciner

dans une culture démocratique renforcée. Nous allons donc affermir le leadership républicain et la cohésion nationale à travers l'inclusion.

La décentralisation n'est pas un slogan. C'est une dynamique vivante, à consolider. Dans une démocratie parlementaire, la cohésion nationale ne se décrète pas : elle se construit chaque jour par le respect mutuel, le dialogue, l'écoute, la justice. Rassembler, cela veut dire gouverner pour tous les Togolais, sans exclusion, sans privilège, sans complaisance. Cela veut dire encourager la participation citoyenne, renforcer la transparence, promouvoir l'équité territoriale.

C'est dans l'unité, dans la loyauté institutionnelle et dans la confiance entre les citoyens et leurs représentants que nous pourrons bâtir une République solide, vivante, et digne de ce nom.

Cela implique de donner plus de place au débat public, d'encourager la participation citoyenne, et de corriger les inégalités territoriales en valorisant le rôle des collectivités territoriales.

Pour consolider le leadership républicain, notre ambition doit être de construire une République d'équité et de proximité. Une République moderne n'est pas seulement une République de procédures. C'est d'abord une République d'équité, où chaque citoyen, où qu'il vive, a un égal accès à des droits fondamentaux : l'éducation, la santé, l'eau, l'énergie, la sécurité. C'est aussi une République de proximité, où l'État est présent, attentif, à l'écoute des réalités locales.

C'est cet idéal que nous poursuivons avec la décentralisation, en renforçant les moyens d'action des collectivités, en soutenant l'investissement local, et en rapprochant la décision publique du terrain.

Pour cela, mon Gouvernement accompagnera les collectivités régionales et communales pour qu'elles deviennent de véritables pôles de décision et de développement. Une République d'équité, c'est aussi une République qui sait reconnaître la diversité des territoires, mais refuse l'inégalité des chances.

C'est pourquoi le Gouvernement veillera à ce que chaque projet national tienne compte des déséquilibres territoriaux, pour les corriger. Qu'il s'agisse de routes, d'écoles, d'infrastructures ou d'accès aux services numériques, la géographie ne doit plus être un facteur de destin.

L'État ne peut pas tout faire depuis Lomé. Il doit faire confiance aux acteurs locaux, les soutenir, les accompagner. Les régions, les communes, les conseils territoriaux deviennent désormais les premiers partenaires de la politique nationale.

Ce n'est plus seulement depuis l'exécutif que les politiques publiques seront définies. Ce sont vos territoires, vos électeurs, vos propositions qui doivent nourrir l'action de l'État. C'est pourquoi nous devons nous aussi, dans ce Parlement, donner l'exemple du rassemblement.

Rassembler cela veut dire aussi dépasser les clivages politiques. Dans une République parlementaire, l'opposition est une voix nécessaire, une vigie utile, une force de proposition que nous devons entendre.

La démocratie ne s'accommode pas du monologue. Elle s'enrichit du débat. Mon Gouvernement tendra donc la main à toutes les forces représentées dans cette Assemblée et au Sénat. Car c'est dans la diversité des opinions que nous construirons des politiques plus justes, plus efficaces, plus légitimes.

La République parlementaire que nous avons choisie appelle à l'échange, à la confrontation respectueuse des idées, à la recherche du consensus quand c'est possible, et du compromis quand c'est nécessaire.

J'invite donc chacun, dans la majorité comme dans l'opposition, à faire vivre cet esprit. À débattre sans se déchirer. À critiquer sans dénigrer. À proposer sans exclure. C'est ainsi que nous pourrons bâtir une culture politique plus apaisée, plus féconde, à la hauteur des exigences de notre peuple et de notre temps.

Tous ces objectifs sont essentiels parce que les implications de cette réforme ne sont pas seulement institutionnelles. Elle a vocation à changer la vie des Togolaises et des Togolais au jour le jour.

C'est pourquoi, la troisième de nos priorités sera de transformer. Transformer notre économie, nos territoires, nos services publics, notre administration. Il ne s'agit plus de gérer l'existant, mais de changer d'échelle.

En termes de développement économique et social, l'ambition est claire : produire des résultats visibles et mesurables. Le développement du pays doit s'accélérer, pour que chaque Togolaise et chaque Togolais vive mieux, partout sur le territoire. Nous avons notre feuille de route. Notre responsabilité en tant que parlementaires est d'accélérer les résultats visibles pour les populations grâce à une gouvernance efficace, responsable et orientée vers l'impact.

Le contexte est difficile : crise climatique, insécurité régionale, tensions géopolitiques, baisse de l'aide internationale. Mais notre résilience est réelle. Notre croissance, bien que ralentie, reste solide. Notre cadre macroéconomique est sain. Nous devons désormais franchir un cap : d'abord, en renforçant nos infrastructures, ensuite, en investissant dans les secteurs porteurs (agriculture, logistique, industrie verte), et enfin, en misant sur l'innovation et le capital humain.

Nous devons rendre notre économie plus compétitive, plus inclusive, et mieux préparée aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Cela passe par la transition numérique, la transformation agricole, l'industrialisation durable, l'adaptation climatique et la réforme de l'éducation et de la santé.

Pour ce faire, mon gouvernement concentrera ses efforts sur dix grands chantiers, avec un objectif central : améliorer concrètement la vie des populations. Éducation, santé, accès à l'eau, électricité, emploi des jeunes, sécurité alimentaire, inclusion financière, justice territoriale, transition écologique, digitalisation — chaque axe fera l'objet d'un pilotage resserré et d'une redevabilité renforcée.

Une République forte c'est enfin une République qui n'abandonne personne. Il faut que l'équité territoriale aille de pair avec une équité sociale renforcée. Les femmes, les jeunes, les travailleurs informels, les personnes vivant avec un handicap, les familles rurales doivent toutes trouver leur place dans la République. Nos politiques de protection sociale, d'appui à l'entrepreneuriat, de couverture maladie universelle et d'éducation inclusive iront dans ce sens.

L'inclusion ne sera pas un mot, mais une méthode. C'est là le cœur du contrat social que nous voulons rebâtir : un État plus proche, plus juste, plus protecteur. C'est pourquoi je tiens aussi à redire ma conviction qu'il n'y a pas de République forte sans justice.

Nous poursuivrons résolument la modernisation de notre système judiciaire. Car moderniser la justice, c'est garantir à chaque citoyen un accès plus simple, une réponse plus rapide, une institution plus fiable.

Pour cela, nous renforcerons les capacités humaines et institutionnelles de nos juridictions, afin qu'elles puissent exercer pleinement leur mission.

Une justice qui fonctionne, c'est une justice qui inspire confiance aux justiciables, qui protège les droits, qui assure la prévisibilité des décisions. C'est aussi une justice qui crée les conditions d'une sécurité juridique solide. Elle est indispensable à l'investissement, à l'entrepreneuriat et au développement économique de notre pays.

Dans cette perspective, j'instruis, d'ores et déjà, le Ministre de la justice à me soumettre des mesures de grâce élaborées, sur la base des principes d'équité et de justice, concernant les dossiers des détenus purgeant une longue détention, de ceux qui ont commis des délits mineurs, ou des détenus âgés, en fin de peine ou gravement malades.

Mais je veux être clair, il ne s'agit en aucun cas de laxisme; les réformes que nous conduisons ne concernent ni les crimes de sang, ni les atteintes graves à l'intégrité physique ou à la vie. Pour ces actes, la rigueur restera la règle. Les mesures que nous proposons relèvent d'une exigence d'humanité, mais aussi du respect de nos engagements internationaux. Nos établissements pénitentiaires doivent préserver la

dignité humaine, afin de permettre la réinsertion sociale des personnes qui recouvreront leur liberté.

Une société forte ne se construit ni dans la faiblesse, ni dans la vengeance : elle se construit dans l'équilibre entre justice, humanité et responsabilité.

Cette modernisation s'accompagnera d'une lutte continue contre la corruption, d'une transparence accrue, et d'un effort déterminé pour que chaque Togolais ait accès au droit, quel que soit son lieu de résidence ou sa condition sociale.

Mais définir ces objectifs ne fait pas tout. Il faut aussi penser à la manière dont on va les atteindre.

Et Cela m'amène à mon quatrième point.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale Monsieur le Président du Sénat Honorables parlementaires,

Si la République change, la méthode de gouvernance doit changer aussi. La gouvernance que je propose repose sur la clarté des engagements, la redevabilité et la responsabilité partagée.

Il ne s'agit plus seulement d'annoncer, mais d'exécuter. Je veux que ce mandat soit jugé non sur ses intentions, mais sur ses résultats. Le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger sera un gouvernement d'action. Notre priorité sera l'efficacité. Chaque ministre sera engagé sur des objectifs clairs, suivis, mesurés. Chaque projet doit avoir un calendrier, un budget, un responsable, et un suivi.

Nous nous engagerons sur des cibles vérifiables. Et un tableau de bord du Gouvernement permettra un pilotage rigoureux et une communication transparente avec vous, représentants du peuple. C'est ainsi que l'évaluation deviendra une culture, et la performance un impératif.

Mais au-delà des outils, c'est l'exigence d'exemplarité qui guidera notre action à tous. En ce qui nous concerne, les membres du gouvernement viendront devant cette Assemblée autant que nécessaire pour rendre compte, ajuster, corriger. Car c'est ainsi que se construit une République parlementaire : dans l'humilité du dialogue et la fermeté des engagements.

Gouverner d'une façon moderne ne consiste pas à imposer, mais à convaincre. L'heure est donc à une gouvernance de résultats, à une administration responsable et à un pilotage rigoureux.

Dans un contexte de ressources rares et de fortes attentes, nous devons cultiver une discipline de gestion, une éthique du service public, et une capacité à rendre des comptes. Je l'ai dit : cette nouvelle République est une République d'équilibre, une République d'avenir.

- C'est une République d'équilibre, parce qu'elle repose désormais sur une répartition plus juste et plus fonctionnelle des pouvoirs entre l'Assemblée nationale, expression directe de la souveraineté populaire ; entre le Sénat, chambre des collectivités territoriales ; et le Gouvernement, désormais responsable devant vous, les parlementaires. C'est un équilibre qui protège la démocratie, prévient l'abus de pouvoir, et rend chacun d'entre nous responsable et comptable de ses actes devant le peuple.
- C'est une République d'avenir, parce qu'elle doit répondre aux défis de notre époque : la paix, l'inclusion, le développement durable, l'innovation. Ces défis n'admettent plus les solutions du passé. Ils exigent de nouvelles institutions, et une gouvernance rénovée, et une capacité collective à agir.

Voilà chers parlementaires ma vision pour le Togo de demain que je voulais partager avec vous aujourd'hui. Voilà ma vision pour le rôle de ce Parlement.

Notre horizon ne s'arrête pas à la législature. Il embrasse le destin d'un pays qui veut avancer sans laisser personne derrière. La réforme de nos institutions ne prend sens que si elle débouche sur un mieux-vivre pour nos concitoyens.

Ce que nous construisons ensemble, c'est une économie plus diversifiée, une agriculture modernisée, une industrie compétitive, un secteur numérique inclusif. C'est une diplomatie qui rayonne, un Togo qui agit pour la paix, qui mobilise sa diaspora, qui s'intègre pleinement dans l'Afrique des solutions.

C'est une administration qui se transforme, un État plus agile, plus accessible, plus proche. Ce que nous voulons, ce n'est pas seulement une République plus forte. C'est une République plus juste. Ce n'est pas seulement une République mieux organisée. C'est une République qui tient ses promesses.

En conclusion, je vous appelle donc à la mobilisation. Je vous propose un pacte : un pacte de loyauté envers la République, de solidarité envers nos concitoyens, de rigueur dans l'action. La République est entre nos mains. Le régime parlementaire que nous avons choisi est à la fois un engagement collectif, une exigence partagée, et une responsabilité individuelle pour chacun d'entre nous.

La suite, chers parlementaires, c'est ensemble que nous allons l'écrire. C'est ainsi que nous bâtirons cette République d'équilibre, cette République d'avenir. C'est à cela que je vais consacrer toute mon énergie.

Vive la République
Vive le Togo
Et que Dieu bénisse notre pays
Je vous remercie.